



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUBUC  
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

# AVIS PUBLIC

Est par la présente donné aux contribuables par la soussignée, Mireille Bergeron de la susdite municipalité, que :

- Au cours d'une séance ordinaire du conseil municipalité de Bégin qui sera tenue lundi le 6 mai 2024, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure portant sur la propriété située au 612, 2<sup>e</sup> rang Ouest, laquelle constituée du lot 6 093 148 du cadastre du Québec.
- La demande vise à régulariser un empiètement d'un garage existant de 3.6 mètres dans la demi-cour latérale avant ouest sur toute sa largeur soit de 7.36 mètres, et ce, contrairement à l'article 4.19 du Règlement de zonage no 15-288 qui stipule que les bâtiments accessoires sont autorisés en cour latérale mais seulement dans leur moitié arrière.
- Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Donné à Bégin ce 17<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

.....  
Greffière-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière, résidant à St-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 17<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024, sur le site internet de la municipalité et à l'entrée de l'édifice municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

.....  
Greffière-trésorière